

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2010

PERFORMANCE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE - (n° 2271)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 99

présenté par
M. Ciotti-----
ARTICLE 11 TER

À la dernière phrase de l'alinéa 22, substituer aux mots :

« du logiciel »,

les mots :

« des logiciels ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.